

# Travaux champ de Mars : réouverture de l'avenue du Collège



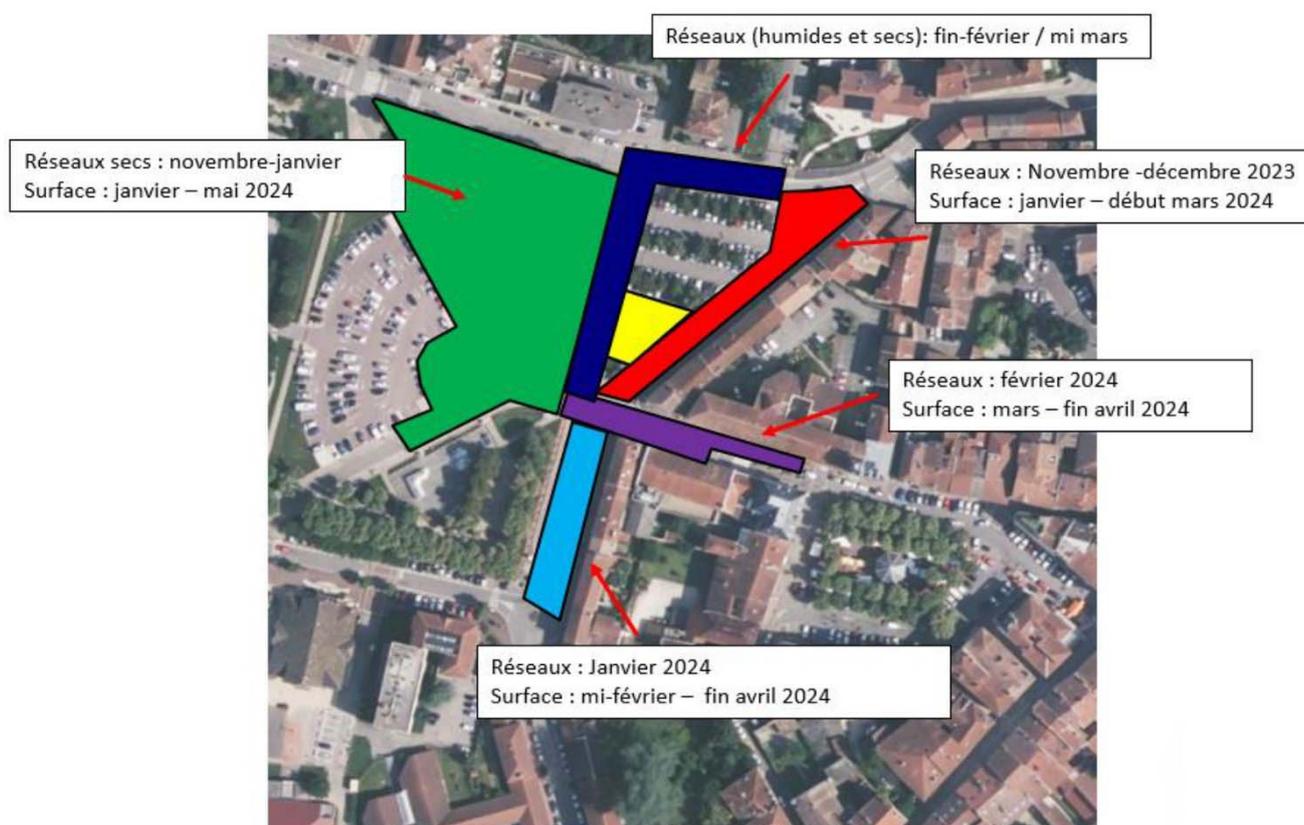
Les travaux débuteront le 9 octobre par la modernisation des réseaux. Les travaux du champ de Mars vont complètement changer le visage de cet espace qui va devenir plus vert et plus convivial.

Un parc urbain de 4 500 m<sup>2</sup> va être créé avec des transats, des fauteuils, des bancs, un espace de convivialité, des tables de pique-nique... La fontaine, élément central du champ de Mars, va être mise en valeur. Une cinquantaine d'arbres vont être plantés. Un mail piéton le long des commerces va également être réalisé renforçant ainsi l'attractivité des commerces. La fin des travaux est prévue pour juin 2024.

## Le projet en bref

- Création d'un parc urbain de 4 500 m<sup>2</sup> avec des transats, des fauteuils, des bancs, un espace de convivialité, des tables de pique-nique, des fontaines à eau...
- Création d'un mail piéton le long des commerces
- Plantation de 50 arbres
- Mise en valeur de la fontaine
- Modernisation des réseaux par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et GreenAlp

## Le calendrier



## Ouverture de l'avenue du Collège le 17 avril

L'accès à la place d'Armes se fait de nouveau par l'avenue du Collège.

---

# Rénovation du kiosque de la place d'Armes



**Le kiosque de la place d'Armes va faire peau neuve.**  
Le plancher et le toit vont être refaits à neuf. Les travaux vont débuter le 17 avril.

---

# Démarrage des travaux sur l'îlot Gambetta



**La réhabilitation de l'îlot Gambetta constitue l'un des projets phares de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) et de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH RU).**

Le projet illustre une réhabilitation exemplaire d'un îlot d'habitat dégradé et consiste à résorber l'habitat insalubre, mettre en valeur le patrimoine, installer La Poste dans des locaux modernisés, réaliser 12 logements sociaux, créer un passage piéton entre le boulevard Gambetta et la place Jean Sorrel et valoriser les matériaux existants.

Une première phase de travaux, portée par la ville de Saint-Marcellin a débuté le 8 avril à se poursuivra jusqu'en septembre 2024 : désamiantage, démolition intérieure et sécurisation des toitures.

---

# Réunion publique sur l'îlot gare



Une réunion publique s'est déroulée le 14 novembre en présence de Christian Dreyer (adjoint à l'urbanisme) et de l'équipe retenue pour la réalisation du projet : Blain promotion, Promalpa Immobilier et le cabinet d'architecte Arche 5.

Le projet de renouvellement urbain de « l'îlot gare » constitue une action phare de l'ORT portée par la commune, l'intercommunalité et l'État dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». La mutation de cet ensemble va, en effet, dynamiser le quartier et créer une continuité urbaine de la gare vers le centre historique. Saint-Marcellin s'est

appuyée sur l'Établissement Public Foncier Local (Epfl) du Dauphiné pour acquérir progressivement depuis 2015 les bâtiments de l'îlot gare situés entre l'avenue Félix Faure et le garage Team Mocellin Les acquisitions se sont accélérées depuis 2020 et ont été achevées début 2023.

Les travaux de désamiantage et déconstruction commenceront début 2024 en vue d'une livraison de l'opération en 2026.

## **Les chiffres clé**

- 37 logements (dont 35 % de logements sociaux)
- 370 m2 d'espaces verts en pleine terre
- 450 m2 de toitures végétalisées
- 710 m2 d'activités et de commerces

Les débats ont porté sur le volet écologique du projet, les activités commerciales et le stationnement.

---

## **Pôle d'échanges de La Saulaie**

Débutés en 2022, les travaux de La Saulaie vont s'achever à l'automne par la plantation d'une cinquantaine d'arbres donnant ainsi un nouveau visage à cette entrée de ville.

### **Une entrée de ville sécurisée et embellie**

Ce secteur stratégique regroupe le collège Le Savouret, les lycées La Saulaie et Bellevue et de nombreux équipements sportifs qui génèrent un trafic routier important (près de 8 000 véhicules par jour) dont 18 bus scolaires. Un travail avec les services de l'État autour du permis d'aménager – dont l'obtention était indispensable pour mener à bien ces travaux

– a permis d'intégrer une touche paysagère avec une qualité accrue des espaces publics.

Envisagé depuis de nombreuses années, ce projet d'envergure a permis le réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus, la réalisation d'un espace piétons-cycles et la reconfiguration et l'embellissement des entrées des établissements scolaires.

## **Une cinquantaine d'arbres plantés à l'automne**

Cette réalisation s'achèvera cet automne par la plantation d'une cinquantaine d'arbres comprenant une douzaine de variétés différentes (érable freeman, micocoulier de Chine, frêne rouge, aulne, orme, chêne à feuilles craquelées, érable de Montpellier, gleditsia, cerisier des oiseaux, érable rouge, magnolia à fleurs étoilées).

---

## **Semaines du développement durable**

Du 16 septembre au 8 octobre, la ville participe aux Semaines du développement durable, l'occasion de rappeler que toutes les actions comptent, y compris les petits gestes du quotidien.

Nettoyage de la ville, Recyclab, ateliers, land art, quiz, fresque du numérique, jeu, jardinage, animation vélo... les services de la ville et leurs partenaires se sont mobilisés pour proposer de nombreuses activités à l'occasion des Semaines du développement durable. Le coup d'envoi de ces animations sera donné le 16/09 avec le Clean up day : une

matinée de nettoyage de la ville en lien avec le Conseil municipal jeunes. Le lancement officiel de la manifestation aura lieu le 20/09 au parc de Joud avec une exposition des créations des accueils de loisirs, visite du parc animalier et land art.

[Semaine du développement durable](#)



**Moustiques tigres : limitez  
la prolifération**

# **MOUSTIQUE TIGRE**



**Limiter la prolifération  
du moustique,  
c'est l'affaire de tous !**

Le moustique tigre est implanté depuis 2020 sur Saint-

Marcellin. Il ne se déplace que dans un rayon de 150 mètres. Le moustique tigre a la particularité de piquer surtout pendant la journée. Il se développe dans de petites quantités d'eau. Pour limiter sa prolifération, chacun doit supprimer les gîtes larvaires présents sur sa propriété. Pour cela, adoptons tous les bons gestes !

Les démoustications n'interviennent que lorsqu'il y a un cas avéré de maladie transmissible (dengue, Chikungunya, Zika) afin d'éviter des épidémies. Elles ne sont pas une solution viable pour venir à bout des moustiques car elles n'ont pas d'impact sur les œufs ou les larves.

Pour vous en prémunir :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie
- Couvrez les réservoirs d'eau et piscines
- Éliminez les lieux de repos des moustiques (fruits au sol, sources d'humidité, hautes herbes...)

[Plus d'infos](#)

---

## Réaménagement du parking de La Saulaie

La ville de Saint-Marcellin porte un important projet de réaménagement du parking de la Saulaie et des abords de l'avenue de la Saulaie. Les aménagements du site sont, en effet, vieillissants et ne permettent plus d'apporter toutes les garanties en matière de sécurité.

Ce secteur, situé en continuité du centre bourg et traversé par la RD 518 est stratégique pour la commune. Il regroupe différents équipements de première importance en matière de

sport mais aussi d'éducation : le collège Le Savouret, le lycée de la Saulaie et le LETP Bellevue.

## **Objectifs des travaux**

- sécurisation des déplacements des 1 700 élèves
- réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus
- réalisation d'un espace piétons-cycles
- reconfiguration et embellissement des entrées des établissements scolaires

## **Déviatation du 2 mars au 15 juillet 2023**

La circulation sera temporairement modifiée sur l'avenue de la Saulaie du **2 mars au 15 juillet 2023**, sur le tronçon situé entre le carrefour avec le boulevard Riondel et le carrefour avec la rue de la Poterie :

- La circulation des véhicules sera maintenue en sens unique dans le sens Saint-Vérand/Centre-ville.
- Les véhicules venant du centre-ville seront déviés au niveau du carrefour avec le boulevard Riondel par le boulevard Riondel, la rue Brenier de Montmorand, la rue des Récollets et l'avenue de Saint-Vérand.
- Les véhicules de l'avenue de Saint-Vérand venant du rond-point de Daumont seront déviés par la rue de la Poterie et l'avenue de la Saulaie.
- Le stationnement sera interdit sur l'avenue de la Saulaie dans l'emprise du chantier.

## **Fermeture de l'avenue de La Saulaie les 5, 6, 8 juin de 8 h 30 à 16 h 30**

Déviatation par le sens descendant par le parking de la Saulaie.

# Circulation du 2 mars au 15 juillet



Sens unique

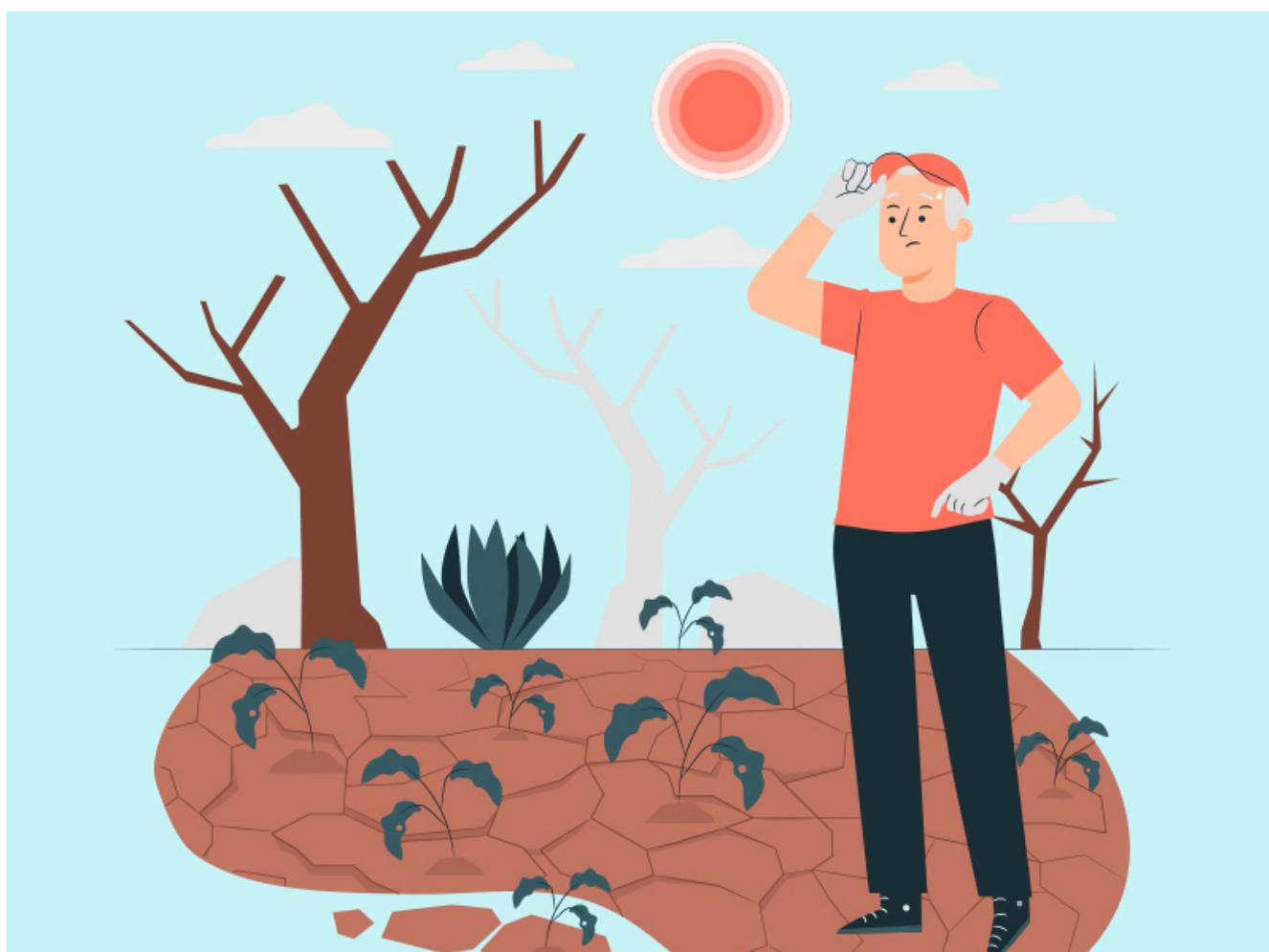


Zone de travaux



---

# Sécheresse : vigilance de niveau 1



L'état de la ressource en eau dans le département de l'Isère doit inciter tous les utilisateurs de l'eau à la vigilance et à la sobriété. La préfecture a donc décidé de placer en situation au niveau 1 de vigilance sécheresse les eaux souterraines de la Molasse miocène Chambaran, de Bièvre-Liers-Valloire et de Sanne/Varèze/4 Vallées.

Le niveau 1 de vigilance s'accompagne de recommandations fortes afin d'être vigilant et économe dans sa consommation d'eau. Faire preuve de civisme dans sa consommation

quotidienne d'eau revient à préserver pour chacun les biens précieux que sont la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Pour les usages non économiques des particuliers, des entreprises ou des collectivités, il est important dès aujourd'hui d'adapter certains usages consommateurs d'eau comme :

- restreindre fortement le lavage des véhicules ou tout autre lavage à grandes eaux qui pourrait être reporté à une autre période ;
- s'interroger sur le besoin d'installation de nouvelles piscines individuelles, les piscines publiques bénéficieront de disposition qui leur permettront de rester en fonctionnement tout au long de l'année ;
- reporter la plantation de jeunes arbres ou arbustes ;
- éviter de planter ou semer des espèces très gourmandes en eau que ce soit en pleine terre ou en jardinières/pots ;
- ne pas arroser les pelouses et massifs fleuris ;
- installer des kits d'économie d'eau à domicile pour une diminution de la consommation particulière d'eau potable.

Tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent permettre aux collectivités qui distribuent l'eau potable d'assurer un accès pour tous à cette ressource indispensable.

**Plus d'info :**  
<http://www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

---

# Diagnostics archéologiques



Dans le cadre des diagnostics archéologiques réalisés du 20 février au 17 mars 2023 avenue du Collège et place d'Armes, une réunion avec les commerçants et les forains a eu lieu le 3 février. Les 4 phases du chantier ont été détaillées.

## **Le détail des 4 phases** **[phases des travaux diagnostics](#)**

### **Phase 1 – Du 20 au 24 février 2023**

- Stationnement du n°9 au 13 de la place d'Armes (des 2 côtés) de Pascalis au CIC

### **Phase 2 – Du 27 février au 3 mars 2023**

- Stationnement interdit du n°1 au 7 de la place d'Armes (des 2 côtés) côté pharmacie et sur la place Jean Vinay

- Accès conservé par l'avenue du Collège avec sortie par la rue Cardinal.
- Accès possible au Sud de la place d'Armes par la rue Lamartinière (livraison, convoyeur de fonds...) avec mise en double sens de la rue Lamartinière et suppression du stationnement.

### **Phase 3 – Du 6 au 10 mars 2023**

- Stationnement interdit es 2 côtés entre l'avenue du Collège et la rue de France
- Accès supprimé par l'avenue du Collège
- Accès possible au Sud de la place par la rue Lamartinière (livraison, convoyeur de fonds...) avec mise en double sens de la rue Lamartinière et suppression du stationnement et possibilité de sortie par la rue Cardinal.

### **Phase 4 – Du 13 au 17 mars 2023**

- Stationnement interdit du n° 8 au 16 de la place d'Armes (des 2 côtés) des Binocles du kiosque jusqu'au Crédit agricole, entre la rue de France et la rue Cardinal
- Accès maintenu par l'avenue du Collège avec circulation sur les stationnements entre la rue de France et la rue Cardinal.

Ce planning est susceptible de modifications en cas de découverte de vestiges.

[Flyer diagnostic archéologique](#)

---

# 35 nouveaux arbres plantés



La ville a récemment planté 35 arbres : 15 sorbiers sur le champ de Mars achevant le double alignement d'arbres (à proximité de l'aire de jeux), 16 chênes à feuilles de châtaigniers promenade de Joud. 4 érables ont été remplacés vers le Diapason, suite à des actes de vandalisme.

---

## Marquage au sol avenue de

# Provence

Les travaux avenue de Provence, fréquentée par 18 000 véhicules par jour sont en cours. Cette voie a été entièrement réaménagée : reprise de l'enrobé par le Département de l'Isère, aménagements améliorant les cheminements cycles et piétons, reprise des trottoirs entre le rond-point de l'Europe et la rue D'Arsonval par la ville.

Le marquage au sol avenue de Provence a débuté le 24 janvier. Les travaux se poursuivront pendant 3 semaines.



# Travaux de Réseau de Transport d'Électricité

Des travaux sont réalisés sur les lignes de transport et de distribution électrique...

Des travaux d'élagage sont entrepris sur le territoire de la commune de : SAINT-MARCELLIN du 19/12/2022 jusqu'au 31/03/2023 et des travaux sur la végétation du 4 janvier au 31 mars.

[Affiche\\_Saint-Marcellin\\_09-12-22\\_135955](#)

[Affiche\\_Saint-Marcellin\\_03-01-23\\_091808](#)